Image not found or type unknown

LOCATION D UN LOCAL d un local commerial

Par **lamia06**, le **09/07/2010** à **13:13**

bonjour je posséde un local commercial je lesloué pour trois ans avec u contrat notarial mais au bout d une anné le locataire a quitté le local sans prévnir en les laissons derriere lui des dégats concidérables ; mintenanr je veus reloué le local mais le premiers contrat n est pas finis n estannuler du moment que le locataire a quitté les lieu sans prévenir
et quand j ai demandé o ma dit que je ne peut pas annulér le contrat seule
comment je dois faire du moment que le locatire a abondonné les lieu et na pas payé les réste du loyé et qe je ne peut pas reloué du moment que le contrat est toujour en cours
je veus au moins annulé le contrat si c est possible
eclairé moi merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés